



SNUipp-FSU Déclaration préalable CAPD du 28 juin 2018

Alors que s'ouvre cette matinée de commissions paritaires, nous souhaiterions alerter nos collègues. Nous sommes à l'aube de grands changements, tant au sein de l'école que dans la société. Il nous appartient à toutes et tous que ces changements se fassent au bénéfice de l'intérêt général, plutôt que pour une minorité de privilégié•es :

- code du travail réorganisé au bénéfice des entreprises et non des salarié•es,
- mise en place de Parcoursup qui va profiter seulement aux meilleur•es élèves et mettre en place la sélection à l'université,
- instauration d'une loi inhumaine et indigne sur l'asile et l'immigration,
- hausse de la CSG sans compensation pour les retraité•es,
- mise en place de CAP 22 avec l'objectif de casser des pans entiers des services publics,
- etc...

Les choix opérés par ce gouvernement, sur de très nombreux sujets, ont pour objectif de faire basculer la société française vers le tout libéral, le tout entreprise, le tout compétition entre les individus. Ainsi peut-être est-ce la dernière CAPD que nous connaissons tout du moins sous la forme actuelle.

Il ne s'agit pas ici de crier au loup, mais d'analyser scrupuleusement les éléments donnés dans le nouveau projet de casse du service public, pardon, « de réforme », pour reprendre les termes des gouvernements qui se succèdent et partagent en tout point cette volonté de diminuer la capacité de l'état à répondre aux besoins de la société.

Ainsi pour l'école, les récentes injonctions adressées par un ministre, qui n'a de cesse de clamer la bienveillance, apparaissent plutôt comme une crise d'autoritarisme. Lorsque l'on replace ces 4 circulaires du BO au sein du projet d'École et de système éducatif rédigé par JM Blanquer, c'est bien un vaste et profond projet libéral, réactionnaire et autoritaire qui nous attend. Ce que prévoit le ministre emblématique de la Macronie, ce n'est rien de moins que la suppression du statut des enseignant•es, la suppression de leur capacité et de leur liberté à concevoir leur enseignement et leur travail, la rémunération individualisée et l'affectation selon le bon plaisir de la hiérarchie.

Toutes les mesures prises depuis juin 2017 au sein de l'école se trouvent dans le livre-programme, rédigé par l'institut Montaigne, pardon par M. Blanquer. Après un an, pourtant, seules les mesures les moins importantes d'un point de vue structurel ont été mises en œuvre.

Derrière cela, il y a le mépris de notre professionnalisme : nous n'aurions qu'à exécuter des méthodes qui fonctionnent. Comme par exemple une méthode syllabique promue par la fondation « Agir pour l'école », proche de la droite conservatrice, et qui s'impose par le biais d'un partenariat avec l'Éducation nationale. Que cherche réellement le ministre ? Décrédibiliser les professeurs, l'École publique ?

Un mot maintenant concernant le rendez-vous salarial de lundi dernier au Ministère. Rien... Aucune mesure salariale concrète : pas d'amélioration du pouvoir d'achat des cinq millions d'agents publics, pas de dégel du point d'indice, pas d'abandon de la journée de carence... Sous couvert de discours modernistes, ce sont bien des reculs sociaux majeurs que le gouvernement organise, faisant toujours la part belle aux plus fortunés, et s'attaquant rudement à la Fonction Publique. Le SNUipp, avec la FSU, réaffirme avec force que pour permettre à la Fonction Publique de répondre aux besoins des usager•es et de la société, il faut au contraire la développer et l'améliorer en reconnaissant la professionnalité et l'engagement de tous ses agents

Les nouvelles modalités d'accès à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle suscitent légitimement chez nos collègues incompréhension, désappointement, sentiment d'humiliation et de colère. Les avis rendus, basés sur des rapports d'inspection plus ou moins anciens, comme sur une connaissance plus ou moins réelle des enseignants engendrent de profonds sentiments d'injustice voire de mépris lorsque l'investissement quotidien n'est pas reconnu. Percevez là l'humiliation faite aux enseignants, le risque de dégradation des relations entre nos collègues et avec leur hiérarchie.

Les enseignants ont besoin d'être tous reconnus pour travailler efficacement en équipe et non pas d'être « mis en concurrence » pour accéder à la hors-classe ou à la classe exceptionnelle. Le système éducatif français compte sur des enseignants investis, qui font face à des difficultés de plus en plus prégnantes et qui s'évertuent avec peu de moyens à faire réussir tous les élèves. La note de service du 19 février 2018 précise que « la valorisation de ces critères se traduit par un barème national dont le caractère est indicatif ». Nous vous demandons donc, mesdames et messieurs les IENs, de mettre par principe l'appréciation « très satisfaisant » à l'ensemble des enseignants promouvables à la hors-classe dans un souci d'égalité de traitement. Les modalités actuelles ne sont absolument pas transparentes et basées sur un prétendu mérite plus que contestable. Des recours de collègues vous ont d'ores et déjà été adressés. La bienveillance et la considération que vous nous avez assurées adresser à nos collègues à plusieurs reprises, doit se traduire concrètement. Au cours des

négociations PPCR, le SNUipp-FSU a pesé et obtenu l'engagement de l'Etat à ce que, comme le précise la même note de service « la carrière des agents a désormais vocation à se dérouler sur au moins deux grades ».

A ce titre, et à l'issue de l'audience accordée au SNUipp, nous actons positivement votre volonté de promouvoir un maximum de collègues retraits ou promouvables, le respect des mesures hommes femmes quant à la liste des promus et enfin votre décision en faveur de la prise en compte de l'ancienneté de service sur l'ensemble de la carrière, sans distinction entre les services accomplis entre instituteurs ou professeurs des écoles.

Ceci étant fait nous rappelons que le SNUipp-FSU défend le principe d'un même métier pour une même dignité. Contrairement à ce que nous voulons, les modalités d'accès à la hors classe comme à la classe exceptionnelle éloignent encore d'un déroulement de carrière sans barrage de grade qui permette à tous les personnels d'accéder, avant de partir à la retraite, aux indices terminaux de leur corps.

Un dernier mot.

Aujourd'hui Evelyne Pommier vivra à nos côtés sa dernière CAPD. Thierry Gaffiot ne siégera plus en CTSD, en CDEN pour la Fsu. Nos camarades, nos copains copines Syndicalistes du SNU - FSU - 39 font valoir leurs droits à la retraite. Au nom de tous les syndiqués et commissaires paritaires du SNU, de tous les collègues qui les ont côtoyés au cours de leur carrière nous les remercions.

Nous les remercions pour leur engagement, pour leur attachement sans faille aux valeurs que nous défendons pour le service public laïque et gratuit d'éducation. Nous les remercions pour leur engagement professionnel et syndical au service des collègues, des élèves, de la formation et du syndicalisme de transformation sociale. Vous Perdez messieurs et mesdames les IEN, Monsieur l'inspecteur d'académie de vrais défenseurs du service public laïque d'éducation. Et nous avons la chance de les garder.. engagés à nos côtés! Merci Pom, merci Thierry.